

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
12/10/2017

Dossier complet le :  
12/10/2017

N° d'enregistrement :  
F01117P0229

#### 1. Intitulé du projet

Ilot B32 - ZAC Canal - Porte d'Aubervilliers

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI 68 VICTOR HUGO

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Cyril BLANCHET, Directeur Asset Management

RCS / SIRET

4 3 2 3 1 4 8 4 7 0 0 0 4 2

Forme juridique

SCI

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	Travaux, constructions et opérations d'aménagement constitués ou en création qui soit créent une surface de plancher supérieure ou égale à 10 000 m <sup>2</sup> et inférieure à 40 000 m <sup>2</sup> et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 hectares, soit couvrent un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 5 ha et inférieure à 10 ha et dont la surface de plancher créée est inférieure à 40 000 m <sup>2</sup> . Projet = 29 000 m <sup>2</sup>

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La SCI 68 VICTOR HUGO réalise un programme immobilier tertiaire de 29 000 m<sup>2</sup> au sein de la ZAC Canal - Porte d'Aubervilliers. Ce projet s'inscrit sur une parcelle préalablement occupée par une station-service qui va être dépolluée et démolie.

Cette opération comprend :

- Des bureaux en étages,
- Un restaurant d'entreprise,
- Une cafétéria / un snack,
- Une conciergerie,
- Un espace fitness / salle de sport,
- Des salles de réunion,
- Des locaux commerciaux destinés à animer le pied d'immeuble,

Il est réparti sur 8 niveaux de superstructure et 2 niveaux d'infrastructures dédiés au stationnement d'environ 275 places.

## 4.2 Objectifs du projet

Le contexte général de réflexion sur l'évolution du Grand Paris, et plus précisément de l'articulation urbaine entre le Paris Intramuros et sa proche banlieue, nécessite d'activer un tissu urbain marqué par les stigmates d'une industrialisation aujourd'hui disparue. Considéré à juste titre comme un territoire propice au développement de nouveaux quartiers accueillant majoritairement des bureaux, ce renouvellement urbain nous conduit à mener une nouvelle réflexion sur la typologie des campus tertiaires.

Le parc des portes de Paris apporte déjà un certain nombre de réponses à ces questions.

L'îlot B32 n'est pas un lot isolé, sa logique appartient à un projet de plus large échelle entrepris depuis plusieurs années par ICADE. Il s'agit d'une opération qui renforce le lien entre campus tertiaire et ville. Cette concentration spatiale d'entreprises permet un partage des aménités productives, une plus grande interaction sociale et une accumulation des savoirs au sein de ce nouveau quartier.

En planifiant le quartier à travers la construction d'objets urbains flexibles, modulaires, le projet rend possible les transformations d'usage nécessaires à la construction de la ville de demain.

Le projet de l'îlot B32 doit renforcer cette perspective et traduire cette volonté à différentes échelles : de la métropole du grand Paris jusqu'au poste de travail de l'utilisateur.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet sera à l'origine d'une dépollution des sols dont la pollution résulte de son ancienne activité de station-service.

Il induira également la démolition des quelques structures restantes de l'ancienne exploitation.

Les travaux comprendront des phases de terrassement nécessaires aux fondations du bâtiment. Au cours de cette phase des pompes d'eau résurgente pourront être possibles. Une étude est en cours pour estimer ces volumes qui devront être cohérents avec le dossier loi sur l'eau de la ZAC. Toutefois, compte tenu du faible niveau d'infrastructure prévu par le projet (R-2), l'impact sera faible.

A l'issue de cette étape, les travaux de génie civil débuteront pour réaliser la superstructure. Ces travaux nécessiteront l'apport de matériaux et par voie de conséquence un trafic de poids lourd.

Afin de minimiser l'impact sur le voisinage, le chantier respectera les mesures de l'étude d'impact de la ZAC Canal-Porte d'Aubervilliers et la charte chantier propre de la Plaine Commune.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet offrira de nouveaux bureaux dans un bâtiment de qualité, offrant un jardin intérieur et une large place à la lumière naturelle.

Il permettra d'animer le quartier via la mise en œuvre de commerce en pied d'immeuble.

Il offrira, en outre, au quartier une architecture moderne et cohérente avec le développement du secteur.



**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le présent projet sera soumis à permis de construire.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de la parcelle	6 819 m <sup>2</sup>
Surface de plancher	29 000 m <sup>2</sup>
Hauteur du bâtiment	35,5 m
Nombre de niveaux	R+8

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Avenue Victor Hugo  
75016 Aubervilliers

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 2 ° 22' 27 " 84 Lat. 48 ° 54' 16 " 452

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Aubervilliers

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune ZNIEFF n'est présente sur la commune.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est couverte par un PPRN lié au risque de dissolution du gypse approuvé par arrêté du 21 mars 1986, modifié en 1995.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle s'inscrit sur un site occupé précédemment par une station service. Des risques de pollution sont donc à prévoir. Une étude pollution est en cours.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE 03001 de l'Albien
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est situé à près de 3,2 km. Il s'agit du parc départemental Georges-Valbon (Parc de la Courneuve) qui fait partie de la ZPS « Sites de Seine Saint-Denis (FR112013).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors des travaux, des venues d'eau ne sont pas à exclure lors des terrassements nécessaires à l'infrastructure.  Toutefois, le niveau de la nappe superficielle est estimé à environ 8 à 10 m du terrain naturel. Les niveaux d'infrastructure descendent à 6 m de profondeur. Les méthodologies constructives ne sont pour l'heure pas connues car l'étude géotechnique est en cours. Le niveau de la nappe sera affiné par l'étude hydrogéologique en cours.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux évacués pour la démolition de l'existant et pour les fondations seront excédentaires.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La construction du bâtiment nécessitera des ressources : béton, eau, bois, métal, verre... dans des proportions qui ne sont pas évaluées aujourd'hui.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle très minérale ne présente aucun enjeu écologique significatif et s'inscrit dans un secteur sans connexion écologique s'agissant d'un milieu très urbain.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne concerne aucun site Natura 2000.



	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est concerné par aucun zonage à enjeu écologique.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle est minéralisée.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve sur une ancienne station-service dont le sol peut présenter des traces de pollution en hydrocarbures notamment. Le site sera dépollué préalablement.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par un risque d'effondrement lié à la dissolution de gypse antéludien, ce qui est le cas pour la majorité de la commune. Les méthodologies constructives seront adaptées à l'issue des résultats de l'étude géotechnique en cours.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet a une capacité d'accueil de 2700 personnes. Cette nouvelle population viendra en complément de celle présente à l'état actuel et de celle issue des autres projet de la ZAC Canal-Porte d'Aubervilliers. Une étude de trafic réalisée dans le cadre de l'étude d'impact de la ZAC a conclu à une augmentation du trafic (cf. notice d'accompagnement).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet en lui-même n'est pas générateur de bruit. Il se situe le long de la rue Victor Hugo, infrastructure de transport classée en catégorie 3 et dont la cartographie du bruit montre un environnement sonore non modéré.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>S'agissant d'un bâtiment, il procurera une légère source lumineuse sur son environnement immédiat déjà lumineux (éclairage artificiel de la ville).</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet induira de nouvelles consommations d'eau potable dans le cadre des activités de bureaux notamment et des rejets d'eau usées dans les réseaux d'assainissement existants.</p> <p>Le rejet d'eau pluviale sera limité à 10l/s/ha comme le prévoit le règlement d'assainissement de la Plaine Commune.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Comme tout projet de construction, les travaux généreront l'excavation de matériaux inertes pour les fondations et les 2 niveaux d'infrastructure.</p> <p>Compte tenu de l'historique de la parcelle des matériaux pollués seront évacués en décharge appropriée..</p> <p>Le projet nécessitera également la démolition des structures existantes liées à la station-service.</p> <p>Les matériaux pollués seront évacués vers des décharges appropriées (ISDD).</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun enjeu patrimonial n'est présent à proximité du projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va modifier l'occupation des sols actuelle dont les activités sont totalement abandonnées. Il permettra de redonner au site une activité tertiaire dans un cadre de vie plus agréable en cohérence avec le reste de la ZAC.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Les programmes immobiliers en cours et à venir du secteur de la Porte d'Aubervilliers représentent un volume d'environ 1 602 000 m<sup>2</sup> de SDP dont près de 788 000 m<sup>2</sup> déjà réalisés ou en cours de réalisation. Les 814 000 m<sup>2</sup> de SDP restants seront réalisés entre 2016 et 2030.

Ces programmes auront des effets cumulés avec le projet de la SCI 68 VICTOR HUGO sur les aspects suivants :

- un développement de la trame verte et des liaisons douces,
- une amélioration du cadre paysager et du contexte urbain,
- une offre tertiaire et commerciale plus importante,
- un développement de l'offre en logements et en équipements publics,
- une amélioration du cadre de vie du quartier en faveur des résidents et des usagers de la ZAC et des voies périphériques,
- une augmentation de la circulation sur les grands axes de circulation situés à proximité,
- un besoin de stockage des terres important pendant la phase chantier,
- des nuisances acoustiques et olfactives temporaires en phase chantier.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :



**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les incidences et les mesures du projet sont décrites dans l'annexe 0 - Notice d'accompagnement.

Le projet respectera les mesures du dossier d'étude d'impact de la ZAC Canal - Porte d'Aubervilliers et la charte chantier propre de la Plaine Commune.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'environnement du projet présente peu d'enjeux. Le principal enjeu réside dans les risques de pollution des sols de la parcelle compte tenu de son histoire. L'opération permettra au contraire d'assainir le sous-sol en évacuant les matériaux pollués vers des centres de traitement adaptés.

En outre, la ZAC Canal - Porte d'Aubervilliers dans laquelle le projet s'inscrit a déjà fait l'objet d'une étude d'impact qui a permis d'évaluer les impacts à l'échelle de la ZAC et de proposer des mesures adéquates.

Aussi, le présent projet ne nécessite pas de nouvelle évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>



## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 0 - Notice d'accompagnement

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Issy-les-Moulineaux

le, 09/10/2017

Signature

**SCI 68 Victor Hugo**  
Société Civile Immobilière (SCI)  
Immeuble Open  
27 rue Camille Desmoulins - CS 10136  
92445 Issy Les Moulineaux Cedex  
Tél : 01 41 57 70 00  
RCS Nanterre 432 314 847







1

64/68 Avenue Victor Hugo

2

Rue du docteur Troncin

3

Rue Madeleine Vionnet

4

1



2



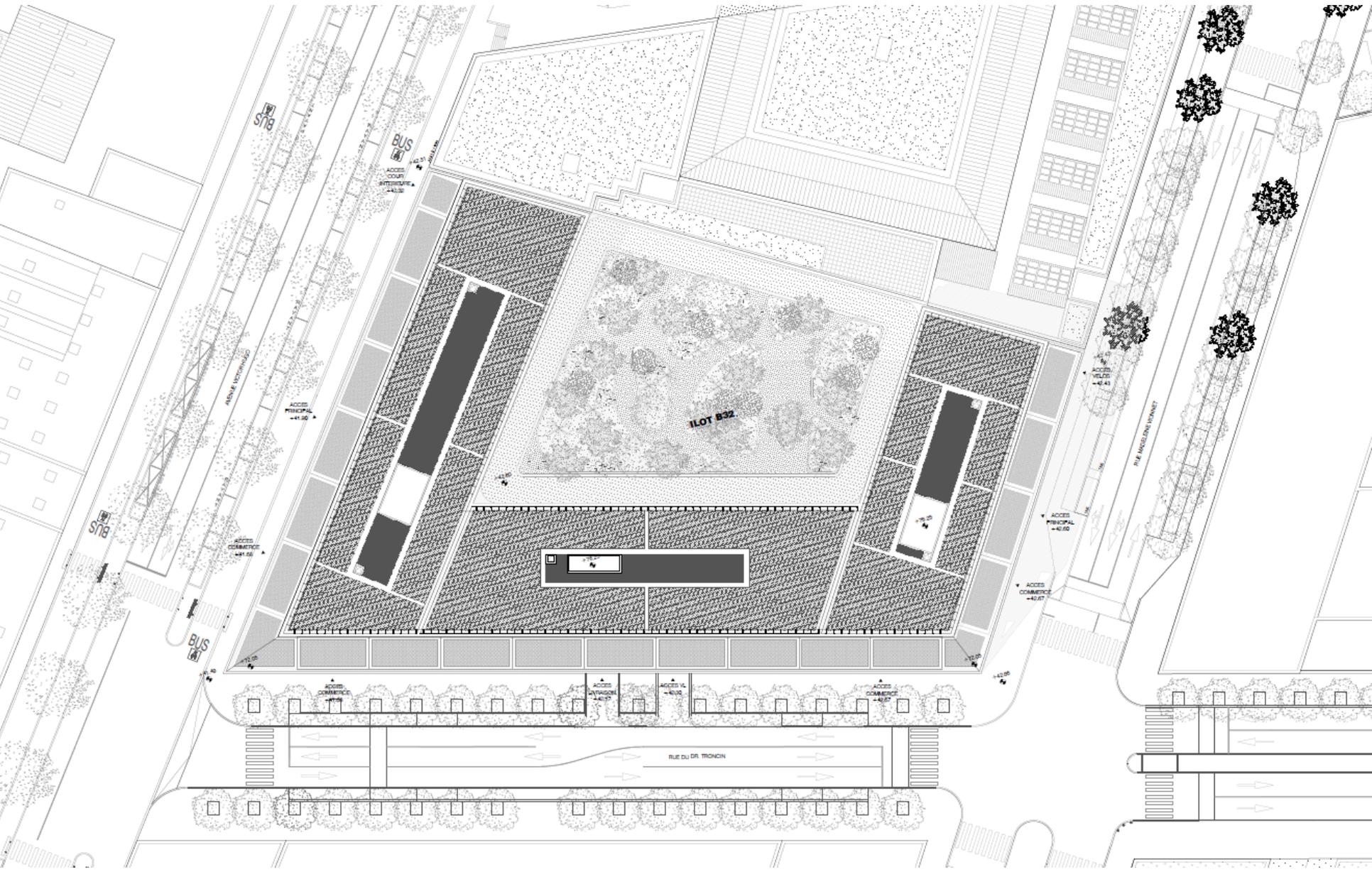
2017

3



4





ELEVATION EST - RUE MADELEINE VIONNET



ELEVATION OUEST - AVENUE VICTOR HUGO



ELEVATION SUD - RUE DOCTEUR TRONCIN

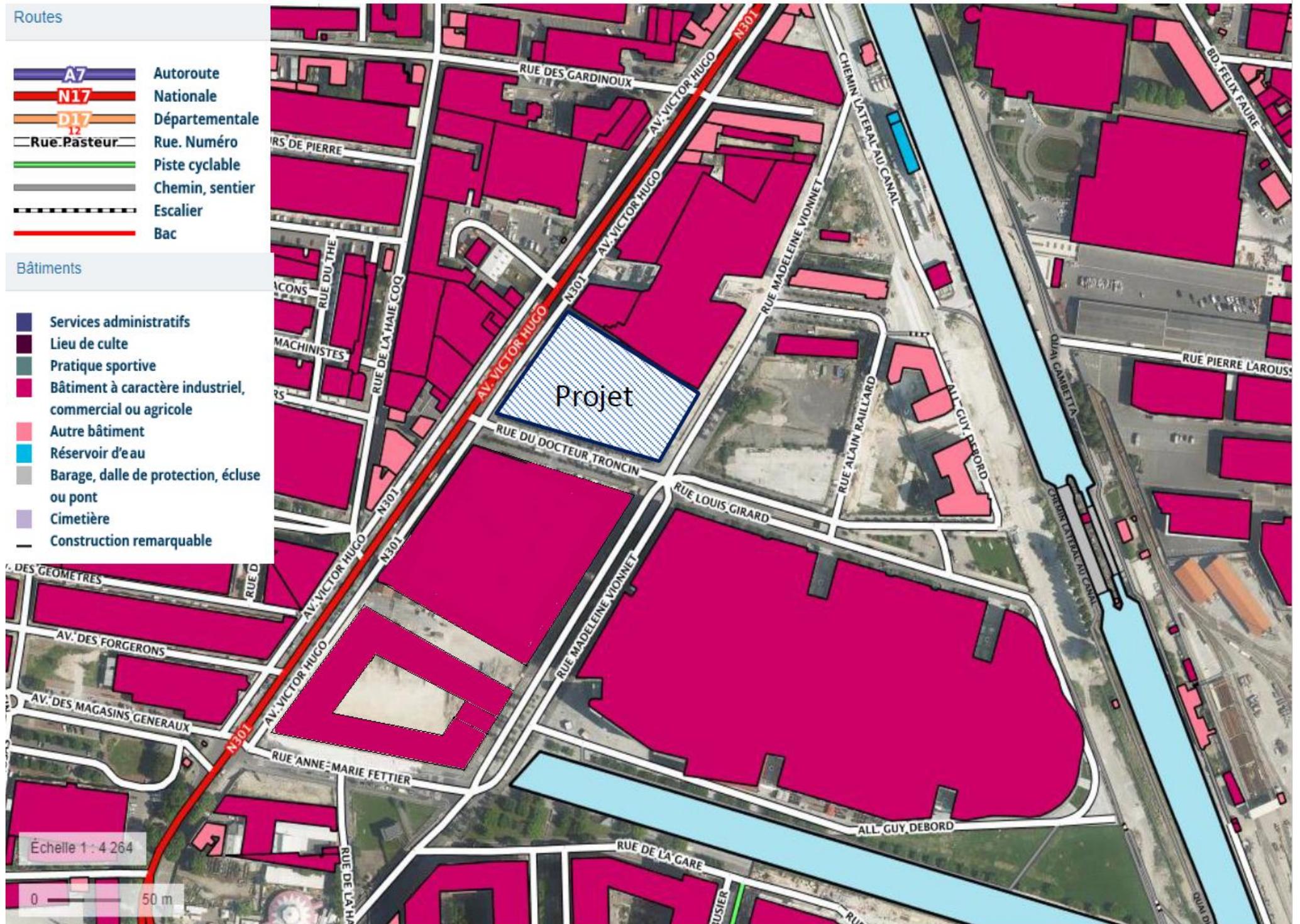


## Routes

	Autoroute
	Nationale
	Départementale
	Rue. Numéro
	Piste cyclable
	Chemin, sentier
	Escalier
	Bac

## Bâtiments

	Services administratifs
	Lieu de culte
	Pratique sportive
	Bâtiment à caractère industriel, commercial ou agricole
	Autre bâtiment
	Réservoir d'eau
	Barage, dalle de protection, écluse ou pont
	Cimetière
	Construction remarquable



VAL-D'OISE

SEINE-ET-MARNE

PARC DÉPARTEMENTAL  
DU SAUSSET

PARC DÉPARTEMENTAL  
GEORGES-VALBON

BOIS DÉPARTEMENTAL  
DE LA TUSSION

PARC FORESTIER  
DE LA POWDRERIE

BOIS DE CHELLES

BOIS DE BERNOUILLE

COTEAUX DE L'AULNOYE

FORÊT RÉGIONALE  
DE BONDY

PARC DÉPARTEMENTAL  
DE LA FOSSE-MAUSSOIN

PROMENADE DE LA DHUIS

FUTUR PARC INTERCOMMUNAL  
DU PLATEAU D'AVRON

PARC DÉPARTEMENTAL  
DE LA HAUTE-ÎLE

PARC COMMUNAL  
DES BEAUMONTS

PARC DÉPARTEMENTAL  
JEAN-MOULIN - LES GUILANDS

PARC DÉPARTEMENTAL  
DE L'ÎLE-SAINT-DENIS

HAUTS-  
DE-SEINE

PARIS

VAL-DE-MARNE

3,2 km

Site **NATURA 2000**  
EN SEINE-SAINT-DENIS



Projet



Aubervilliers

